

(Nom locataire)
(Adresse)

(Nom bailleur)
(Adresse)

(Lieu), le (date)

Recommandé AR

Objet: Nullité du congé

Madame, Monsieur,

Je suis locataire, par bail du (date du bail) d'un appartement vous appartenant situé au (adresse).

Vous m'avez adressé un congé pour le (date). Sauf erreur de ma part, je vous informe que ce congé est nul et sans effet car il ne remplit pas les conditions fixées par la loi du 6 juillet 1989 et la jurisprudence :

En effet, **au choix** :

- 1) le congé n'a pas été délivré par lettre recommandée avec AR ou signifié par huissier.
- 2) le congé n'indique pas le nom ou la dénomination sociale du bailleur.
- 3) le congé n'a pas été délivré à chacun des titulaires du bail.
- 4) le congé n'indique pas le motif allégué.
- 5) le motif n'est pas valable.
- 6) le délai de préavis de 3 mois n'a pas été respecté ; ainsi le congé aurait dû être délivré au plus tard le .

Le bail est donc renouvelé jusqu'au (date).

A défaut de réponse sous 15 jours, je considérerai que vous approuvez mon analyse.

Je vous prie d'agréer, *Madame, Monsieur,* l'expression de mes meilleures salutations.

(Nom)
(Signature)